

# LE FINANCEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER



## OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les principaux aspects du financement des professionnels de l'immobilier
- Maîtriser les risques juridiques liés à ces opérations

## PUBLIC

- Chargés d'affaires bancaires intervenant dans le financement des professionnels de l'immobilier
- Juristes assistant ces chargés d'affaires bancaires
- Chargés d'affaires promoteurs impliqués dans le financement des opérations

## PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

## MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

## PROGRAMME

### 1. LES CONTRATS IMMOBILIERS

- 1.1 La vente d'immeuble à construire
- 1.2 Les garanties des paiements des constructeurs

### 2. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

- 2.1 Le promoteur/la SCCV/la responsabilité des associés
- 2.2 Le maître d'ouvrage/le MOD
- 2.3 Les intervenants bancaires
- 2.4 Les conseils

### 3. LES MONTAGES FINANCIERS IMMOBILIERS

- 3.1 L'intérêt social
- 3.2 Les risques juridiques relatifs à l'intérêt social
- 3.3 L'impact du droit des procédures collectives

### 4. LES PRINCIPALES SÛRETES DANS LES FINANCEMENTS DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- 4.1 Les sûretés immobilières
- 4.2 La Cession Dailly à titre de garantie
- 4.3 La délégation
- 4.4 La lettre d'intention

**LUNDI 4 AVRIL 2022**

Formation d'une journée  
DURÉE : 7h 8h30-16h30

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur [rb-formation.fr](http://rb-formation.fr)

#### CONTACT

Caroline Breton :  
[formation@revue-banque.fr](mailto:formation@revue-banque.fr)  
Tél. : 01 48 00 54 04

## FORMATRICES

**Béregère Joly** est Directrice juridique de la Fédération des promoteurs immobiliers de France (FPI) depuis 2013.

Titulaire d'un DEA en Droit de l'urbanisme et de l'environnement et d'un DESS en Droit immobilier construction, elle a exercé deux ans au sein d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit de l'environnement, avant de rentrer comme juriste au sein du service juridique de la Fédération des Promoteurs immobiliers de France.



**Marie-France Virlouvet** est Senior Legal Counsel chez Crédit Agricole CIB.

